Tous à l'école

Education à la santé

L'éducation à la santé à l'école contribue pour les élèves, à l'acquisition progressive de connaissances et de compétences qui leur permettront de réaliser des choix éclairés et responsables en matière de santé. Si elle concerne tout élève, elle peut présenter des enjeux particuliers pour les jeunes souffrant de maladies chroniques. Les répercussions des maladies sur la scolarisation peuvent entraîner des besoins éducatifs particuliers (BEP). Pour l'école, il s'agit en premier lieu de faciliter l'accès aux apprentissages pour les élèves, qu'ils soient, malades ou non, en mettant en œuvre des pratiques bénéfiques à tous. Mais pour certains jeunes malades, des aménagements spécifiques doivent être réalisés, concernant la vie scolaire et/ou les temps de classe. Il s'agit de leur permettre d'apprendre au mieux de leurs capacités, dans un contexte favorable et grâce à des adaptations pédagogiques individuelles ou au sein de petits groupes.

L'éducation à la santé à l'école

L'éducation à la santé n'est pas une discipline scolaire. Elle s'appuie cependant sur des activités qui peuvent s'inscrire dans de nombreuses disciplines (sciences, EPS, activités d'expression orale, écrite, artistique, éducation civique…). Du fait de ses exigences spécifiques concernant la prévention, la responsabilité, le respect individuel et social, elle rejoint les objectifs d'éducation à la citoyenneté. Dans cette optique, l'éducation à la santé, aux comportements responsables et à la citoyenneté doit être prise en charge par l'ensemble de la communauté éducative, associer les parents et les partenaires de l'Éducation nationale. Elle s'appuie sur une démarche organisée autour de sept axes prioritaires :

- l'hygiène de vie,l'éducation nutritionnelle et la promotion des activités physiques ;
- l'éducation à la sexualité, l'accès à la contraception, la prévention des IST et du Sida ;
- la prévention des conduites addictives ;
- la prévention des « jeux dangereux » et la contribution à la prévention et à la lutte contre le harcèlement entre élèves ;
- la prévention du mal-être ; l'éducation à la responsabilité face aux risques (formation aux premiers secours).

Le contexte des maladies chroniques dans la société d’aujourd’hui

Les développements rapides et conséquents des sciences et des techniques médicales bouleversent les façons de vivre la santé et la maladie. Les progrès accomplis dans la prise en charge des maladies chroniques conduisent des patients à vivre dès le plus jeune âge et pour longtemps avec une maladie chronique, du fait de l’allongement de l’espérance de vie. Cela induit la nécessité d’une démarche d’accompagnement fondée sur des relations médecin-malade nouvelles, avec une participation active du patient et/ou de ses parents aux décisions qui le concernent. L’expertise des patients concernant leur maladie se développe du fait de leur longue expérience de vie avec la maladie. De plus, ils peuvent être sollicités dès l’enfance ou l’adolescence pour participer à des actions d’éducation thérapeutique (éducation à la santé spécifique pour les personnes souffrant de maladie chronique) réalisées par des soignants : infirmières, médecins… Il s’agit de leur apporter des informations sur leur pathologie et leurs traitements, de leur donner des conseils de prévention, de les orienter vers les professionnels et les services médico-sociaux susceptibles de les accompagner. L’accès à différents types de sites Internet (sites

d’information médicale, d’associations de patients, blogs, forums mais aussi sites publicitaires) contribue également à l’évolution des représentations et des savoirs sur leur maladie.

À l’école, la maladie chronique comporte le risque que l’élève soit isolé du fait de sa fatigabilité, de ses absences répétées pour des soins, des consultations, des hospitalisations ; du fait également de la stigmatisation dont il peut être l’objet lorsque des manifestations de sa pathologie inquiètent ses pairs. Par ailleurs, certaines situations d’apprentissage, notamment en biologie, favorisent fréquemment le questionnement des élèves malades à l’adresse des enseignants, concernant leur santé et leurs troubles de santé. Il n’est pas du ressort des enseignants de répondre aux questions médicales. Il est cependant nécessaire de les entendre pour orienter les jeunes et leur famille vers des partenaires de soin si nécessaire (médecin ou infirmière scolaire ; Sessad).

Les conséquences des maladies chroniques en termes d’éducation à la santé à l’école

L’inclusion d’un jeune atteint de maladie chronique dans une classe ordinaire peut constituer **une richesse en termes d’éducation à la santé**. En effet, elle peut être à même de donner un sens fort aux développements de certaines compétences travaillées dans ce domaine : la lutte contre le harcèlement entre élèves, du fait des risques de stigmatisation évoqués précédemment, et l'éducation à la responsabilité face aux risques, la formation aux premiers secours, du fait de situations d’urgence auxquelles l’élève malade peut parfois être confronté devant ses camarades (malaise hypoglycémique, crise d’asthme…).
En outre, certains élèves malades ont des connaissances plus importantes que leurs pairs en biologie en raison leur fréquentation des établissements et services de soins.
L’ensemble des thématiques autour desquelles est organisée **l’éducation à la santé en milieu scolaire intéresse les élèves malades au même titre que les autres**. Cependant, selon leur maladie, elle peut revêtir une importance particulière. Par exemple, l’éducation nutritionnelle est essentielle pour les élèves diabétiques, la vigilance portée aux rythmes de vie et au sommeil l’est pour les élèves épileptiques. De plus, **l’éducation à la santé peut aussi concerner les**

élèves malades de façon différente des autres. En voici quelques exemples.

- Hygiène de vie :
 Infections microbiennes : les élèves atteints de mucoviscidose peuvent avoir une toux persistante qui inquiète leurs camarades en termes de contagion. Pourtant, ils ne sont pas contagieux. Par contre, ils sont plus vulnérables que les autres aux infections saisonnières.
 Sommeil : les élèves asthmatiques ont souvent des crises nocturnes qui perturbent leur sommeil et peut les conduire à être somnolents en classe.

- Éducation nutritionnelle :
 L'éducation nutritionnelle des jeunes devant suivre un régime du fait de leur maladie, comporte des spécificités qui peuvent parfois ne pas correspondre aux préconisations générales ; par exemple, certains jeunes atteints d'insuffisance rénale doivent restreindre leur consommation d'eau.
 L'éducation nutritionnelle peut induire un sentiment de stigmatisation pour les élèves obèses ou en surpoids.

- Promotion des activités physiques :
 Bien que l'activité physique soit à promouvoir chez la grande majorité des élèves valides ou malades, il existe des situations où elle comporte des limitations partielles ou complètes. C'est le cas par exemple pour certains jeunes atteints d'ostéogenèse imparfaite.

- Éducation à la sexualité :
 Des questions particulières peuvent se poser aux élèves se sachant atteints d'une maladie génétique.

- Prévention des conduites addictives :
 La limitation des activités et la restriction de participation sociale en lien avec la fatigabilité peut conduire de jeunes malades à un usage très conséquent des jeux vidéos.

Ces aspects ne sont pas évoqués par l'enseignant en classe. Mais ils peuvent susciter des questions de la part de certains élèves. Selon les besoins, un échange

avec des partenaires de santé à ce propos sera envisagé (questions répétées ou revêtant une importance particulière ou semblant associées à une forte anxiété pour le jeune).

Les Besoins éducatifs particuliers (BEP) des élèves souffrant de maladies chroniques

Il existe donc des BEP en éducation à la santé pour les élèves malades :

Bien connaître le fonctionnement de leur corps pour pouvoir ensuite poser plus facilement des questions aux professionnels de santé qui les soignent et ainsi mieux comprendre les mécanismes de leur maladie, les examens et les traitements dont ils sont l'objet, les conseils de prévention qui leur sont prodigués.

Être écoutés par tous les adultes de leur entourage quand ils s'interrogent sur leur santé, même si les réponses sont à apporter par les soignants.

Développer un regard critique sur les informations accessibles sur Internet d'une façon générale. Il ne s'agit pas de les faire travailler en classe directement sur des recherches concernant leurs problèmes de santé, ni de les y inciter. Mais cela leur permettra de développer des compétences qui pourront leur être utiles, s'ils souhaitent, hors de l'école, faire des recherches à ce propos.

Développer des compétences psycho-sociales : faire des choix de façon autonome, savoir gérer le stress et les émotions. Là encore, il ne s'agit pas en classe de travailler avec des situations évoquant leur maladie mais de viser à développer des compétences qu'ils pourront transférer au cadre de leur maladie.

Quelles adaptations pour répondre aux BEP des élèves malades concernant l'éducation à la santé ?

Biologie

Choisir à quel moment de la progression seront traitées les questions du programme en rapport avec la maladie. Pour construire la progression, certains aspects didactiques interviennent. Par exemple, il peut sembler pertinent de travailler sur la respiration avant de travailler sur la circulation. Mais il n'existe pas d'ordre immuable pour proposer les différents contenus, l'essentiel étant de faire des liens avec les acquis précédents. On peut choisir de ne pas commencer la progression avec ce qui est en lien avec les troubles de santé du jeune. Par exemple, attendre de mieux connaître un élève souffrant de myopathie pour proposer des séances sur l'appareil locomoteur. Mais il n'y a pas de règle absolue en la matière.

Aborder les contenus dans une autre discipline dans un premier temps pour entrer progressivement dans la thématique. Par exemple dans une classe accueillant un élève obèse, avant de mettre en œuvre une séquence sur l'alimentation, travailler en histoire sur l'alimentation au Moyen Age ou bien en géographie sur l'alimentation dans différents pays du monde.

Informer l'élève en amont des contenus qui vont être abordés est indispensable. Il est important de dialoguer avec le jeune et ses parents pour savoir s'il souhaite évoquer sa maladie devant ses pairs ou non. Cela ne peut être fait qu'avec l'accord de l'élève malade et de sa famille. (Voir fiche Aspects visibles de la maladie : prise en compte à l'école)

Valoriser les connaissances et compétences spécifiques éventuelles dans le domaine du fonctionnement du corps, en lui proposant, **s'il le souhaite**, de faire un exposé sur tel ou tel organe ou appareil de l'organisme, qu'il connaît bien.

Veiller au regard bienveillant des pairs dans des séances dont les contenus sont en lien avec les troubles de santé de l'élève malade.

Collaborer avec les partenaires de santé : travailler avec les médecins et infirmières scolaires, dialoguer avec les professionnels du Sessad, orienter vers eux les élèves malades et leur famille, si des questions sont posées dans un registre qui n'est pas du ressort de l'enseignant.

Collaborer avec l'AESH : quand l'élève est accompagné par un AESH (Accompagnant d'Eélève en situation de handicap), la collaboration avec celui ou celle-ci permet d'aménager au mieux les situations d'apprentissage dans leur diversité (en classe et en sortie scolaire), ainsi que la vie quotidienne à l'école.

EPS

Se reporter aux indications du Projet d’accueil individualisé (PAI) ou du Projet personnalisé de scolarisation (PPS) pour adapter les séances d’EPS et ainsi favoriser l’acquisition de connaissances et de compétences concernant la maîtrise du corps.

Développement des compétences psychosociales

Le développement des compétences psychosociales peut se réaliser dans de nombreuses activités et dans toutes les disciplines d’enseignement.
Par exemple, des **activités d’expression orale, écrite ou artistique,** outre leurs objectifs spécifiques, peuvent avoir pour objectifs d’éducation à la santé de savoir identifier, exprimer et gérer les émotions chez soi et chez les autres.
Des activités d’éducation civique visant au développement d’un esprit critique peuvent se réaliser dans le cadre **d’ateliers philosophiques**.

Le parcours éducatif de santé

L'éducation à la santé et la promotion de la santé des élèves s'inscrivent dans le parcours éducatif de santé.

Le parcours éducatif de santé permet d'expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé à l'échelon de l'école, de la circonscription et de l'établissement scolaire en articulation étroite avec leur territoire :
- il structure et renforce l'action des établissements sur les différents déterminants de la réussite éducative et de la santé de tous les élèves dans le cadre des projets d'école et d'établissement ;
- il s'appuie sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes scolaires, les besoins et demandes des élèves, et les ressources disponibles ;
- il s'inscrit dans le cadre du projet d'école ou d'établissement ;
- il constitue l'un des axes du projet du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ;

- il trouve son expression dans un document bref, intelligible par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles les familles.

Points essentiels à retenir

- Le travail réalisé dans le domaine des compétences psychosociales est intéressant car il reflète un **abord global de la santé**, conçue « comme un état complet de bien-être physique, mental et social et pas seulement, l'absence de maladie et d'infirmité » (Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé). En outre, s'éloignant des problématiques somatiques de la maladie, il ne place pas le jeune malade dans une situation différente des autres.

- Il faut insister sur la nécessité impérative de **ne pas priver l'élève malade de séances de biologie humaine**. Les savoirs qu'elles permettent de développer lui sont particulièrement utiles. Elles favorisent l'émergence de questions que le jeune n'ose parfois pas poser ailleurs et qui doivent pourtant trouver une écoute de la part des adultes et des réponses des professionnels de santé.

- Pour assurer une démarche cohérente et pérenne en matière de santé à l'école, il est nécessaire de mettre en œuvre le parcours éducatif de santé.

16/30/21

S'informer sur les maladies et leurs conséquences

Asthme : BEP
Diabète de type 1 : BEP
Épilepsies : BEP
Maladies rares : aspects médicaux, BEP

Rendre l'école accessible

Aspects visibles de la maladie
Relations avec les pairs
Activités scientifiques

Activités théâtrales
BIBLIOGRAPHIE : Scolarisation des élèves malades

Travailler ensemble

Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Liens

Mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves : Le parcours éducatif de santé permet d'expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé à l'échelon de l'école, de la circonscription et de l'établissement scolaire en articulation étroite avec leur territoire.

Site Eduscol : La santé, un enjeu éducatif, de santé publique et de société

Site de la Haute Autorité de Santé : Éducation thérapeutique du patient

Missions des médecins de l'Education nationale : circulaire n° 2015-118 du 10-11-2015

Missions des infirmiers-ières de l'Education nationale : circulaire n° 2015-119 du 10-11-2015

Circulaire n° 2017-084 du 3-5-2017: Missions et activités des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap

Ressources documentaires

Ressources en éducation à la santé sur le site de Santé publique France

Enquête et partage

Enquête

Enquête de satisfaction et d'audience

Partage

Envoyer par mail

Tous à l'école